

06-11-27

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi vingt-septième jour du mois de novembre deux mille six (2006), à 19 h 30, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Noëlla Bourdages  
Sara Deschênes  
Louise Dionne  
Gilberte Fournier  
Pauline Michaud, vice-présidente

MM. Daniel Arseneault (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)  
Raynald Caissy  
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)  
Yvon Dubé  
Claude Fortin  
Raymond Joly  
Gilbert Labrie  
Jean-Pierre Lavoie  
Luc Marcoux  
Jean-Yves Poirier  
Alain Rioux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jacques Poirier, et la secrétaire générale, M<sup>me</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M<sup>me</sup> Francine Doucet, directrice générale adjointe  
M<sup>me</sup> Mariette Chabot, directrice de la formation professionnelle et des services de l'éducation des adultes  
M. Daniel Gauvin, directeur des services des ressources humaines  
M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles  
M. Marc Girard, directeur des services des ressources financières  
M<sup>me</sup> Ann Santerre, coordonnatrice des services des ressources financières  
M. Jacques Pettigrew, agent d'administration au Centre de formation Rimouski-Neigette, quitte à 20 h 10

**Invitée :**

M<sup>me</sup> Manon Albert, firme Mallette

**Absences motivées :**

Denis Goulet  
Jean-Maurice Lechasseur  
Lise Lévesque  
Guy Potvin

**06-11-27-95 ASSERMENTATION DES COMMISSAIRES PARENTS**

M. Jacques Poirier, directeur général, procède à l'affirmation solennelle des deux représentants du Comité de parents pour les ordres primaire et secondaire au Conseil des commissaires. Une entrée de cette affirmation solennelle est faite dans le livre des délibérations.

**06-11-27-96 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Le président, M. Raymond Tudeau, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

Aucune question n'est soumise.

**06-11-27-97 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS**

M. Patrice Cayouette, représentant du Comité de parents, présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du Comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

**06-11-27-98 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Jean-Pierre Lavoie et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 a) Ouverture de la séance et présences;
- b) Assermentation des commissaires parents;
- 2.0 Période de questions réservée au public ;
- 3.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 4.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 5.0 **Décision**
  - 5.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 23 octobre 2006 :
    - Approbation;
    - Suivis;
  - 5.2 Critères d'inscription des élèves dans les écoles pour l'année scolaire 2007-2008 - Pour consultation (Francine Doucet);
  - 5.3 Répartition des services éducatifs entre les écoles 2007-2008 - Pour consultation (Francine Doucet);
  - 5.4 Répartition des services éducatifs entre les centres pour l'année scolaire 2007-2008 - Pour consultation (Marianne Chabot);
  - 5.5 Mise à pied pour incapacité physique (**huis clos**) (Daniel Gauvin);

- 5.6 Travaux de fenestration au pavillon Lavoie - Paiement final (Carl Ruest);
- 5.7 Travaux correctifs reliés à la pyrite, phase 2 à l'école le Mistral - Paiement final (Carl Ruest);
- 5.8 Cession d'un contrat de transport scolaire - Demande d'autorisation (**huis clos**) (Carl Ruest);
- 5.9 États financiers 2005-2006 de la Commission scolaire des Phares et rapport du vérificateur externe (Marc Girard);
- 5.10 Régime d'emprunt (**ajournement**) (Marc Girard);
- 5.11 Prix du partenariat musées-écoles de l'Association des musées canadiens - Appui au Musée régional de Rimouski (Cathy-Maude Croft);
- 5.12 Félicitations (Cathy-Maude Croft);
- 5.13 Projet de loi 43 - Taxe scolaire (Raymond Tudeau);
- 5.14 Comblement de postes et suivi (**huis clos**) (Jacques Poirier);
- 6.0 **Information**
- 6.1 Rapport du président ;
- 7.0 Ajournement de la séance (**11 décembre 2006**).

## DÉCISION

### 06-11-27-99 **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 OCTOBRE 2006 - APPROBATION ET SUIVIS**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 octobre 2006, tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

### 06-11-27-100 **CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2007-2008 - POUR CONSULTATION**

ATTENDU que la Commission scolaire a l'obligation de procéder annuellement à l'inscription des élèves dans les écoles;

ATTENDU que certaines modifications ont été apportées au document présentant les critères d'inscription des élèves dans les écoles;

ATTENDU qu'une étude a été faite en Comité consultatif de gestion;

ATTENDU que la Commission scolaire a l'obligation de procéder à une consultation sur les critères d'inscription des élèves dans les écoles;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu de soumettre à la consultation auprès du Comité de parents, du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis et du Syndicat des professionnelles et professionnels du Bas-Saint-Laurent, le document « *Critères d'inscription des élèves dans les écoles 2007-2008* », codifié sous le numéro SE-07-002-C. Le retour de la consultation est fixé au 11 janvier 2007 à 16 heures.

**06-11-27-101 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES ÉCOLES 2007-2008 - POUR CONSULTATION**

ATTENDU que des travaux d'analyse ont été effectués au cours de l'automne 2006;

ATTENDU que le document présentant les répartitions des services éducatifs entre les écoles a été entièrement revu et corrigé;

ATTENDU qu'une étude a été faite en Comité consultatif de gestion;

ATTENDU que la Commission scolaire a l'obligation de procéder à une consultation sur la répartition des services éducatifs entre les écoles;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu de soumettre à la consultation auprès du Comité de parents, du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis et du Syndicat des professionnelles et professionnels du Bas-Saint-Laurent, le document « *Répartition des services éducatifs entre les écoles 2007-2008* », codifié sous le numéro SE-07-001-C. Le retour de la consultation est fixé au 11 janvier 2007 à 16 heures.

**06-11-27-102 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES CENTRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2007-2008 - POUR CONSULTATION**

ATTENDU les modifications apportées à la répartition des services éducatifs entre les centres pour l'année scolaire 2007-2008;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'accepter le projet de « *Répartition des services éducatifs entre les centres 2007-2008* », pour consultation auprès des organismes concernés. Le retour de consultation est attendu pour le 11 janvier 2007.

**06-11-27-103 TRAVAUX DE FENESTRATION AU PAVILLON LAVOIE – PAIEMENT FINAL**

ATTENDU la recommandation de *Les Architectes Proulx et Savard* concernant les travaux de fenestration au pavillon Lavoie;

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu de verser à l'entrepreneur *Construction GMHG inc.* la somme de 30 190,73 \$, représentant le paiement final dans ce projet.

**06-11-27-104 TRAVAUX CORRECTIFS RELIÉS À LA PYRITE, PHASE 2, À L'ÉCOLE LE MISTRAL – PAIEMENT FINAL**

ATTENDU la recommandation de *Les Architectes Goulet et LeBel* concernant les travaux correctifs reliés à la pyrite – phase 2, à l'école le Mistral;

Il est proposé par M. Jean-Pierre Lavoie et résolu de verser à l'entrepreneur *Les Constructions GHM de Rimouski inc.* la somme de 29 194,72 \$, représentant le paiement final dans ce projet.

**06-11-27-105 ÉTATS FINANCIERS 2005-2006 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

ATTENDU la vérification effectuée par le vérificateur externe *Mallette* sur les opérations financières de la Commission scolaire des Phares en 2005-2006;

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu de prendre acte des états financiers annuels et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice se terminant au 30 juin 2006, tels que soumis par le directeur général et présentés par le vérificateur externe *Mallette*.

Le rapport financier est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**06-11-27-106 RÉGIME D'EMPRUNT**

Ce sujet est reporté à l'ajournement de la présente séance le 11 décembre 2006.

**06-11-27-107 PRIX DU PARTENARIAT MUSÉES-ÉCOLES DE L'ASSOCIATION DES MUSÉES CANADIENS – APPUI AU MUSÉE RÉGIONAL DE RIMOUSKI**

ATTENDU que l'école l'Aquarelle et le pavillon Ste-Agnès de l'école du Grand-Pavois ont élaboré en partenariat avec le Musée régional de Rimouski le projet « *Sous le signe de la nature* »;

ATTENDU que ce projet a obtenu le deuxième prix régional Essor 2006, ce prix vise à reconnaître les efforts des écoles dans la promotion des arts et de la culture;

ATTENDU la qualité artistique de ce projet et le partenariat entre les écoles et le Musée régional de Rimouski;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu d'appuyer le Musée régional de Rimouski dans ses démarches pour que le projet « *Sous le signe de la nature* » soit reconnu dans le cadre du prix du partenariat musées-écoles de l'Association des musées canadiens.

**06-11-27-108 FÉLICITATIONS – PRIX RÉGIONAL ESSOR 2006**

ATTENDU que l'école l'Aquarelle et le pavillon Ste-Agnès de l'école du Grand-Pavois ont élaboré en partenariat avec le Musée régional de Rimouski le projet « *Sous le signe de la nature* »;

ATTENDU que ce projet a obtenu le deuxième prix régional Essor 2006, qui vise à reconnaître les efforts des écoles dans la promotion des arts et de la culture;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de féliciter M<sup>me</sup> Dorys Tremblay, enseignante à la Commission scolaire des Phares, et les élèves de l'école l'Aquarelle et du pavillon Ste-Agnès de l'école du Grand-Pavois qui ont participé au projet « *Sous le signe de la nature* », qui ont obtenu le deuxième prix régional Essor 2006 ainsi qu'une bourse de 1 000 \$.

**06-11-27-109 FÉLICITATIONS – ATELIER DE MÉCANIQUE AGRICOLE DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE MONT-JOLI-MITIS**

ATTENDU que le projet de construction de l'atelier de mécanique agricole du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis, inauguré en novembre 2005 présente un concept novateur en matière de géothermie;

ATTENDU que ce projet novateur a permis à la Commission scolaire des Phares et au Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis, conjointement avec la firme d'ingénieurs-conseils *Dessau-Soprin ADL* de gagner le premier prix dans la catégorie « *Efficacité énergétique ou protection de l'environnement* », dans le cadre du Gala reconnaissance 2006 dans le secteur de la Neigette;

ATTENDU que le Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis a gagné le trophée *Améthyste* dans la catégorie « *Innovation* » lors du Gala de l'entreprise Mitis 2006;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Gilberte Fournier et résolu d'offrir nos félicitations à M. Benoît Desjardins, directeur du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis, à M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles à la Commission scolaire des Phares, ainsi qu'à la firme d'ingénieurs-conseils *Dessau-Soprin ADL*, pour la réalisation de ce projet novateur.

**06-11-27-110 FÉLICITATIONS – GALA MÉRITAS SPORTIF DU BAS-SAINT-LAURENT (URLS)**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d'offrir nos félicitations à Jean-François Proteau, élève de l'école Paul-Hubert qui a été nommé athlète masculin au niveau provincial au Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent (URLS) en judo.

**06-11-27-111 FÉLICITATIONS – GALA MÉRITAS SPORTIF DU BAS-SAINT-LAURENT (URLS)**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu d'offrir nos félicitations à Nicolas Proulx-Bégin, élève de l'école Paul-Hubert qui a été nommé athlète masculin au niveau régional au Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent (URLS) en ski de fond.

**06-11-27-112 FÉLICITATIONS – GALA MÉRITAS SPORTIF DU BAS-SAINT-LAURENT (URLS)**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Louise Dionne et résolu d'offrir nos félicitations à Marie-Ève Dumont, élève de l'école Sainte-Luce qui a

été nommée athlète féminine au niveau provincial au Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent (URLS) en judo.

#### 06-11-27-113 PROJET DE LOI 43 – TAXE SCOLAIRE

ATTENDU qu'à la suite des représentations des commissions scolaires, le ministre de l'Éducation, du Sport et du Loisir a déposé le projet de loi 43 modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur la fiscalité municipale afin d'aider les contribuables à assumer l'impact de la hausse de la valeur foncière de leur propriété;

ATTENDU que les unions municipales se sont ingérées dans le débat en demandant au gouvernement du Québec de diminuer le plafond de la taxe scolaire et de payer pour l'ensemble des besoins en éducation;

ATTENDU que la Fédération québécoise des municipalités, l'Union des municipalités du Québec et la Ville de Montréal ont signé une entente avec le gouvernement du Québec pour un nouveau partenariat fiscal et financier de plus de 3,8 milliards de dollars pour les années 2007 à 2013 qui leur octroie notamment le remboursement de la TVQ et de taxes diverses, et que les commissions scolaires ne se sont pas immiscées dans ce dossier, dans le respect des responsabilités de chacune;

ATTENDU que l'impôt foncier est utilisé pour financer en partie l'éducation publique dans sept provinces canadiennes et que c'est au Québec que l'on finance le moins l'éducation, soit 13,4% des dépenses;

ATTENDU que la taxe scolaire permet de financer localement le système public d'éducation du Québec pour plus de 1,2 milliard de dollars;

ATTENDU que les commissions scolaires sont des gouvernements locaux, autonomes et responsables au même titre que les municipalités et qu'elles financent des services de proximité à la population (direction d'école, secrétariat, conciergerie, transport scolaire, entretien des écoles, etc.) à un coût de gestion très bas;

ATTENDU que les commissions scolaires assument une mission fondamentale et prioritaire dans notre société qui est d'assurer une éducation de qualité à tous les élèves, peu importe leur situation socioéconomique et géographique ;

ATTENDU qu'un sondage *Léger Marketing* réalisé en 2005 auprès de la population du territoire donne un taux de satisfaction très élevé envers les services de la Commission Scolaire des Phares :

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sara Deschênes et résolu:

- De réaffirmer la détermination de la Commission scolaire des Phares à gérer les revenus de la taxe scolaire avec efficience afin d'offrir à notre population des services de proximité de qualité en éducation, comme par exemple : l'embauche de professionnels additionnels tels que orthophoniste, psychologue, technicien spécialisé, etc., ou encore, de défrayer une partie du transport scolaire;

- De rappeler aux municipalités que les États généraux sur l'éducation ont confirmé le rôle et la place des commissions scolaires sans remettre en cause le financement du système public d'éducation;
- De leur demander d'enjoindre leurs représentants au sein de l'UMQ et de la FQM de cesser leur campagne de banalisation de la mission des commissions scolaires visant à évacuer les gouvernements locaux scolaires du champ d'impôt foncier et de respecter l'autonomie des commissions scolaires en matière d'impôt foncier local et le rôle des élus et élus scolaires;
- De réaffirmer la détermination de la Commission scolaire des Phares à travailler avec ses partenaires du monde municipal au développement du système public d'éducation du Québec dans le meilleur intérêt des contribuables, de nos élèves jeunes et adultes, dans le respect des responsabilités des deux paliers de gouvernement local.
- De demander au gouvernement du Québec de réaffecter au complet les sommes économisées au chapitre de la péréquation dans le système public d'éducation préscolaire, primaire et secondaire et ce, dans les plus brefs délais.

**06-11-27-114 HUIS CLOS**

À 20 h 40, il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de continuer la séance à huis clos.

**06-11-27-115 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

À 21 h 04, il est proposé par M. Jean-Pierre Lavoie et résolu de siéger en séance publique.

**06-11-27-116 MISE À PIED POUR INCAPACITÉ PHYSIQUE – PERSONNEL DE SOUTIEN**

ATTENDU que, depuis le 25 octobre 2002, la personne salariée n'a pas réalisé de prestation de travail de façon continue;

ATTENDU la réorientation de carrière offerte à la personne salariée comme agent de bureau classe II au sein de la Commission scolaire puis l'aveu d'échec par la personne salariée dans sa nouvelle fonction;

ATTENDU l'entente signée par la CSST, la personne salariée, le syndicat CSN et la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'engagement contractuel formel de la CSST à l'effet de diriger la personne salariée vers un emploi convenable advenant un échec de la période d'essai;

ATTENDU les dispositions de l'entente concernant la capacité de la personne salariée à exercer ses fonctions;



ATTENDU les tentatives importantes effectuées par l'employeur pour aménager le poste de travail de la personne salariée;

ATTENDU le dernier arrêt de travail survenu le 24 octobre 2006;

ATTENDU l'échec par la personne salariée de la période d'essai accordée par l'employeur à compter de juin 2006;

ATTENDU les dispositions des articles 5-3.00 de la convention collective applicable au personnel de soutien concernant les bénéficiaires reliés à une période d'invalidité;

ATTENDU la nature des fonctions exigées de façon principale et habituelle de son emploi;

ATTENDU les dispositions des articles 7-4.00 de la convention collective applicable au personnel de soutien concernant l'incapacité physique de rencontrer les exigences de son poste;

ATTENDU l'absence d'emploi convenable à la Commission scolaire respectant les limitations de la personne salariée;

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu d'entériner la décision de mettre à pied pour incapacité physique la personne salariée # RH-06-11-07, telle mise à pied ayant pris effet le 7 novembre 2006.

**06-11-27-117 CESSION D'UN CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE – DEMANDE D'AUTORISATION**

ATTENDU la demande du transporteur *Transport Gaston Lavoie inc.* à l'effet d'autoriser la cession d'un contrat comprenant quatre circuits de transport scolaire qu'il détient avec la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'article 44 (section XIX) du contrat de transport qui prévoit que le transporteur ne peut céder en tout ou en partie, son contrat de transport sans l'accord écrit au préalable de la Commission scolaire;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'autoriser la cession du contrat numéro 7 comprenant les circuits de transport numéros 51, 52, 53 et 55 au transporteur *Autocars La Chaudière inc.*, en date du 1<sup>er</sup> décembre 2006. Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention des permis et documents exigibles en vertu du contrat de transport et au respect des dispositions des lois et règlements relatifs au transport scolaire.

**06-11-27-118 NOMINATION INTÉRIMAIRE AU POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE PAUL-HUBERT**

ATTENDU que le poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint de l'école Paul-Hubert est vacant en raison de la nomination intérimaire du titulaire du poste à une autre fonction à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU le *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général* (C.C.r.18-2005);

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu de nommer par intérim M<sup>me</sup> Annie Sirois au poste de directrice adjointe de l'école Paul-Hubert jusqu'au retour au travail du titulaire du poste mais n'excédant pas le 30 juin 2007.

**06-11-27-119 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR À L'ÉCOLE LA ROSE-DES-VENTS - MUTATION**

ATTENDU que le poste de directrice ou de directeur à l'école la Rose-des-Vents est devenu vacant en raison de la nomination de la titulaire du poste à une autre fonction à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la structure 2006-2007 du réseau d'établissements de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du conseil d'établissement de l'école la Rose-des-Vents;

ATTENDU la recommandation du directeur général concernant l'affectation;

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu de muter M<sup>me</sup> Julie Couture au poste de directrice à l'école la Rose-des-Vents, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007.

**06-11-27-120 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DES ÉCOLES DES BOIS-ET-MARÉES ET LÉVESQUE - OUVERTURE DE CONCOURS**

ATTENDU que le poste de directrice ou de directeur des écoles des Bois-et-Marées et Lévesque est devenu vacant à la suite de la mutation de la titulaire du poste;

ATTENDU la structure 2006-2007 du réseau d'écoles de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu d'ouvrir, pour fins de comblement par voie de concours, le poste de directrice ou de directeur des écoles des Bois-et-Marées et Lévesque.

**06-11-27-121 COMBLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DES ÉCOLES DES BOIS-ET-MARÉES ET LÉVESQUE - FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION**

ATTENDU l'ouverture du poste de directrice ou de directeur des écoles des Bois-et-Marées et Lévesque;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de former un comité de sélection pour le comblement du poste de directrice ou de directeur des écoles des Bois-et-Marées et Lévesque qui serait composé de :

- trois commissaires;
- un parent désigné par le conseil d'établissement de l'école des Bois-et-Marées;
- un parent désigné par le conseil d'établissement de l'école Lévesque;
- une ou un représentant de l'Association des directions d'établissement;
- le directeur général;
- la directrice générale adjointe;
- le directeur des services des ressources humaines.

Il est également résolu de désigner les trois commissaires suivants pour former le comité de sélection :

- M<sup>me</sup> Louise Dionne;
- M. Jean-Yves Poirier;
- M. Raynald Caissy.

Et de nommer les commissaires suivants comme substituts :

- M. Gilbert Labrie;
- M. Raymond Joly.

**06-11-27-122 INFORMATION**

Le sujet suivant est traité à titre d'information :

- a) Rapport du président.

**06-11-27-123 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

À 21 h 10, il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'ajourner la séance au lundi 11 décembre 2006, à 19 h 30.

La secrétaire générale,

Cathy-Maude Croft

---

PRÉSIDENT

---

SECRETÁIRE GÉNÉRALE



**COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**  
**CONSEIL DES COMMISSAIRES**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2006**

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :**

**TITRE :**

06-11-27-95	Assermentation des commissaires parents
06-11-27-96	Période de questions réservée au public
06-11-27-97	Période réservée aux commissaires parents
06-11-27-98	Adoption de l'ordre du jour
	<b>Décision</b>
06-11-27-99	Procès-verbal de la séance ordinaire du 23 octobre 2006 - Approbation et suivis
06-11-27-100	Critères d'inscription des élèves dans les écoles pour l'année scolaire 2007-2008 - Pour consultation
06-11-27-101	Répartition des services éducatifs entre les écoles 2007-2008 - Pour consultation
06-11-27-102	Répartition des services éducatifs entre les centres pour l'année scolaire 2007-2008 - Pour consultation
06-11-27-103	Travaux de fenestration au pavillon Lavoie – Paiement final

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :****TITRE :**

06-11-27-104	Travaux correctifs reliés à la pyrite, phase 2, à l'école le Mistral – Paiement final
06-11-27-105	États financiers 2005-2006 de la Commission scolaire des Phares et rapport du vérificateur externe
06-11-27-106	Régime d'emprunt
06-11-27-107	Prix du partenariat musées-écoles de l'Association des musées canadiens – Appui au Musée régional de Rimouski
06-11-27-108	Félicitations – Prix régional Essor 2006
06-11-27-109	Félicitations – Atelier de mécanique agricole du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis
06-11-27-110	Félicitations – Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent (URLS)
06-11-27-111	Félicitations – Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent (URLS)
06-11-27-112	Félicitations – Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent (URLS)
06-11-27-113	Projet de loi 43 – Taxe scolaire
06-11-27-114	Huis clos
06-11-27-115	Retour en séance publique
06-11-27-116	Mise à pied pour incapacité physique – Personnel de soutien

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :****TITRE :**

06-11-27-117	Cession d'un contrat de transport scolaire – Demande d'autorisation
06-11-27-118	Nomination intérimaire au poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint de l'école Paul-Hubert
06-11-27-119	Comblement de poste de directrice ou de directeur à l'école la Rose-des-Vents - Mutation
06-11-27-120	Comblement de poste de directrice ou de directeur des écoles des Bois-et-Marées et Lévesque - Ouverture de concours
06-11-27-121	Comblement de poste de directrice ou de directeur des écoles des Bois-et-Marées et Lévesque - Formation du comité de sélection
06-11-27-122	<b>Information</b>  a) Rapport du président
06-11-27-123	Ajournement de la séance